



## NOUVELLE SAIGNEE DANS L'EDUCATION EN AUVERGNE POUR LA RENTREE 2012

Dans notre académie, ce ne sont pas moins de

- 30 emplois supprimés dans les lycées généraux et technologiques, pour 433 élèves supplémentaires.
- 80 emplois supprimés dans les lycées professionnels pour 587 élèves en moins, diminution du nombre d'élèves principalement obtenue par le passage du bac pro de 4 à 3 ans.
- Pas de créations de postes en collège alors que les effectifs augmentent de 456 élèves.
- 141 emplois supprimés dans le 1<sup>ER</sup> degré, pour une baisse de 251 élèves obtenue, entre autre, par une déscolarisation massive et forcée des préélémentaires ( -594 enfants).
- 24 emplois administratifs supprimés .

Les conséquences sont multiples tant pour les élèves que pour les personnels :

- Dans le second degré, augmentation des effectifs par classe (30 élèves en collège et 35 en lycée), dispositifs de remplacement affaiblis, restriction de l'offre d'enseignement dans les lycées généraux, technologiques et professionnels.
- Dans le premier degré, non ouvertures de classes malgré des effectifs importants dans certaines écoles, dégradation des conditions d'enseignement avec une augmentation des élèves par classe, moins de personnels remplaçants, moins de postes d'aide aux élèves en difficulté, moins d'intervenants en langues...

Si ces mesures devaient s'appliquer ce serait un total de 275 postes supprimés pour l'académie de Clermont alors que le nombre d'élèves est cette année en légère hausse. Ce plan de casse n'est malheureusement pas le premier. L'an passé l'académie de Clermont avait déjà perdu 321 postes. L'enseignement professionnel est cette année particulièrement touché et on continue à programmer la fermeture d'établissements comme la SEP du lycée de Commentry dans l'Allier, la SEP du lycée de Mauriac dans le Cantal, le lycée professionnel de Sainte Florine en Haute Loire,

Ces plans successifs de suppressions s'inscrivent dans la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) qu'applique le ministère de la fonction publique et menace dans son existence même le Service Public de l'Education Nationale. De la même façon le projet d'évaluation des enseignants constitue un pas supplémentaire vers la mise en concurrence des personnels et des établissements entre eux.

C'est pourquoi les organisations syndicales revendiquent l'abandon du projet d'évaluation des enseignants et l'annulation de toutes les suppressions de postes, de toutes les fermetures d'Etablissements Publics comme celui de Sainte Florine et un plan pluriannuel de recrutements. Afin de permettre l'information et la mobilisation des personnels les organisations syndicales boycottent le CT du 11 janvier.

Contact : Patrick Lebrun SNES/FSU 06 81 85 58 09  
Claude Delétang SNES/FSU 06 74 03 08 71